

[www.neuvy-grandchamp.com](http://www.neuvy-grandchamp.com)

# LE NEUVYSSOIS 2020



# SOMMAIRE

- Page 3** : Les finances communales
- Pages 4** : Travaux et Achats-Étude de faisabilité d'un parc éolien
- Page 5-6** : Étude de faisabilité d'un parc éolien
- Page 7-9** : Le centre-bourg-PGCATM
- Page 10** : L'école numérique
- Page 11** : Musée Charolais du machinisme agricole
- Page 12** : le site internet
- Page 13** : Le domaine des lionnes
- Page 14** : Le restaurant scolaire
- Page 15** : Forme ambiance
- Page 16-17** : Focus « Journet Frères »
- Page 18-19** : Focus « Journet énergies nouvelles »
- Page 20** : École Nicolas Rolin
- Pages 21** : Association « réseau de santé du pays Charolais Brionnais »-Les conscrits
- Page 22-23** : Mémoire et patrimoine
- Page 24** : modèle club Neuvyssois
- Page 25** : AJN
- Page 26** : Foyer rural
- Page 27-28** : L'école en fête
- Page 29** : Le clocher-Le club du 3<sup>ème</sup> âge
- Page 30** : Association des conjoints
- Page 31** : État civil

## Le mot du Maire,

Chers Neuvyssoises, Neuvyssois,

En mars, vous avez élu une nouvelle équipe rajeunie et paritaire. Tous les membres du conseil se joignent à moi pour vous remercier très chaleureusement de cette confiance.

Etre élu est un honneur, mais aussi un véritable engagement avec beaucoup de sacrifices pour servir l'intérêt collectif. C'est aussi assumer ses choix et en prendre l'entière responsabilité pour gérer au mieux l'argent public, produit de nos impôts entre autres.

2020 restera marqué dans nos mémoires. Nos esprits sont chamboulés par une crise sanitaire majeure qui devra indéniablement nous pousser à réfléchir sur ce que sera le monde d'après. Saluons très sincèrement les associations qui trouvent de nouvelles solutions pour faire perdurer le lien social malgré cette si curieuse parenthèse. Soutenons également tous nos commerçants très fortement impactés par cette pandémie et qui ne ménagent pas leurs efforts.

Gardons espoir et souhaitons une année 2021 bien meilleure.

Bonnes fêtes de fin d'année et bonne lecture.

**Claude LEDEY**

# LES FINANCES COMMUNALES

## Le budget principal 2020

Voté par le Conseil Municipal le 16 juin 2020, il s'équilibre comme suit en recettes et en dépenses :

**Fonctionnement : 714 960,00 €**

**Investissement : 504 885,00 €**



### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits de services	13 883,00 €
Impôts et taxes	414 677,00 €
Dotations et participations	158 335,00 €
Autres produits de gestion	55 000,00 €
Produits exceptionnels	2 664,00 €
Résultat reporté	70 401,00 €

714 960,00 €



### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	206 690,00 €
Charges de personnel	257 907,00 €
Atténuation de produits	33 437,00 €
Autres charges de gestion	71 362,00 €
Charges financières	65 566,00 €
Charges exceptionnelles	0,00 €
Dépenses imprévues	5 000,00 €
Virement à la section investissement	74 998,00 €

714 960,00 €



### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Emprunt	162 019,00 €
Virement section fonctionnement	74 529,00 €
Excédent reporté	81 929,00 €
FCTVA 2020	16 454,00 €
Opérations patrimoniales	0,00 €
Subventions d'investissement	22 858,00 €
Reste à réaliser	110 861,00 €
Opérations d'ordre	469,00 €
Report excédent investissement	35 366,00 €
Dépôts cautionnement reçus	400,00 €

504 885,00 €



### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Terrains aménagés	8 000,00 €
Rembours. capital des emprunts	191 902,00 €
Dépenses imprévues	5 469,00 €
Reste à réaliser 2019	228 156,00 €
Autres matériels et outillage	0,00 €
Agencements et aménagements	0,00 €
Voirie et réseaux	11 263,00 €
Bâtiments	51 095,00 €
Frais études	9 000,00 €

504 885,00 €

## Budget assainissement 2020

Exploitation: 24 438,00 € Investissement: 19 315,00 €

## Comptes administratifs 2019 budget principal

Ils ont été approuvés et déclarés conformes par le conseil municipal du 16 juin 2020



### INVESTISSEMENT

Dépenses:	160 946,97 €
Recettes:	330 942,04 €
Déficit antérieur reporté :	134 628,88 €
Résultat :	35 366,19 €



### FONCTIONNEMENT

Dépenses :	582 138,02 €
Recettes:	658 204,56 €
Excédent antérieur reporté:	76 264,36 €
Résultat:	152 330,90 €

**RÉSULTAT DE CLÔTURE 2019 : 187 697,09 €**

Restes à réaliser 2019	
Dépenses d'investissement:	228 156,00 €
Recettes d'investissement :	110 861,00 €
Résultat des restes à réaliser :	- 117 295,00 €

**RÉSULTAT CUMULÉ À REPORTER : 70 402,09 €**

## Budget assainissement

Exploitation: Résultat: 315,54 € Investissement: Résultat: 7533,82 €

# TRAVAUX ET ACHATS

Outre l'aménagement du centre bourg, la mairie a réalisé des travaux d'entretien courant ainsi que deux plus gros chantiers que sont la réfection du logement communal avant sa remise en location et l'installation des nouvelles toilettes publiques.

DOMAINES	DETAILS	MONTANTS
Bâtiments publics	Divers travaux d'entretien : <ul style="list-style-type: none"><li>• Salle communale</li><li>• Ancienne salle</li><li>• Musée</li><li>• Mairie : réparation suite dégâts causés par le vent</li><li>• Eglise</li></ul>	607.20 € 409.55 € 930.14 € 3 771.91 € 406.55 €
Logements communaux	Entretien courant Réfection du logement de l'école	691.17 € 15 189.12 €
Voirie	Entretien des chemins : enrobé, cailloux	3 269.06 €
Matériel bureautique et informatique	Equipements pour mairie, école, musée	1 730.42 €
Autres achats de fonctionnement	Défibrillateur, vidéoprojecteur, tondeuse, tronçonneuse	3 014.80 €

## ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN PARC ÉOLIEN

Depuis plusieurs années et plus précisément depuis fin 2017, notre municipalité est contactée par des entreprises développeuses de parcs éoliens (Cf compte-rendu séance du Conseil Municipal du 13 décembre 2017).

Début 2018, diverses sociétés ont été reçues par les membres du conseil afin d'obtenir des explications et précisions sur le cheminement de l'installation d'un parc éolien et sur l'énergie éolienne en général.

D'autres démarches ont également été entreprises par le conseil municipal afin d'être éclairé plus amplement sur le sujet : d'une part, la présence de membres du conseil à une réunion à Rigny/Arroux organisée par des opposants à l'énergie éolienne le 22 mai 2018 et, d'autre part, la visite guidée d'un site éolien le 21 avril 2018 à St Nicolas des Biefs dans la Loire.

Lors d'une séance du conseil municipal le 10 juillet 2018, il est décidé de prendre le temps de la réflexion (Cf. compte-rendu de la séance).

Le parc éolien d'une commune voisine, La Chapelle-au-Mans, devant voir le jour courant 2019, il est jugé prudent d'attendre et de se servir de cette expérience concrète.

## NEUVY-GRANDCHAMP CONSEIL MUNICIPAL

# Éolien : les élus prendront le temps de la réflexion

Réunis en conseil municipal, les élus de la commune ont décidé de temporiser avant de s'engager dans un projet éolien.

Un parc éolien verra-t-il le jour en pleine forêt sur les communes de Curdin, Neuvy et Rigvy ? Depuis le début de l'année, les promoteurs éoliens font les yeux doux aux élus locaux. Et à vrai dire, le maire de Neuvy-Grandchamp commence à être lassé par ces sollicitations tous azimuts : « Depuis quatre mois, le téléphone sonne toutes les semaines à ce sujet. Cinq ou six sociétés m'ont déjà contacté », lâchait Claude Ledey, mercredi en séance de conseil municipal. Celui-ci a également prêté une oreille attentive aux remarques des opposants, lors d'une réunion tenue en mai à Rigvy-sur-Arroux. D'ailleurs, la conseillère Élodie Chazeau s'est interrogée sur les nuisan-

ces possibles pour les habitants du quartier des Bois. Ainsi, l'élu veut prendre son temps avant d'engager la municipalité dans ce type de projet. « Nous avons une installation qui se lance à côté (à La Chapelle-au-Mans, NDLR), pour 2019. On peut attendre et voir ce que ça donne ». L'adjoint Christian Bonnerot note également que le changement de mandat sonnera en 2020. D'où l'urgence d'attendre. « C'était une remarque du maire de Clessy, et ça mérite effectivement réflexion. »

Cette année, depuis le début de la nouvelle mandature, de nombreux porteurs de projets éoliens sollicitent à nouveau la municipalité. Ils ont eu l'occasion lors de réunions de s'entretenir avec les conseillers cet été. Lors de la séance du 29 septembre 2020, le conseil a voté et donné un accord de principe pour qu'une étude de faisabilité puisse avoir lieu. En effet, cette étude confirmera si oui ou non la construction d'éoliennes est possible sur notre commune (voir schéma explicatif des différentes études à mener ci-dessous). Ces différentes analyses sur le terrain peuvent durer plusieurs mois voire plusieurs années suivant les aléas rencontrés. La société VSB a été retenue suite à un vote du conseil le 2 novembre 2020 pour prendre en charge cette étude de faisabilité. Cette même société a procédé à la construction du parc éolien de La Chapelle-au-Mans et en assure le suivi.

## Un premier contact noué avec un développeur éolien

Les Bois de La Motte accueilleront-ils des éoliennes ? Dans cette optique, la société ABO Wind a contacté la commune de Neuvy.

Des éoliennes fleuriront-elles un jour dans le ciel de Neuvy-Grandchamp ? Aujourd'hui, absolument rien n'est acté. Mercredi soir en séance de conseil municipal, le maire Claude Ledey a simplement indiqué avoir reçu les représentants d'une société spécialisée - ABO Wind - venus expliquer leur démarche. Suffisamment éloigné de toute habitation, le secteur géographique du Bois de la Motte serait privilégié pour l'installation de mûts. « La Mine aurait également pu l'être, mais c'est trop escarpé », observe le premier magistrat de la commune. Face à ce type de projet, celui-ci fustige le comportement des « anti-tout » et laisse la porte ouverte : « Si l'on ne veut plus de nucléaire, il faudra bien tendre vers des énergies de substitution. » « Très bien, mais si c'est pour déboiser



« Un développeur éolien a visé le territoire de Neuvy-Grandchamp. Photo d'illustration Le JSJ »

perd tout son intérêt », a néanmoins tempéré le conseiller Claude Guérin.

### La société sera reçue en conseil municipal

La question n'a pas suscité de grands débats passionnés. En effet, l'heure n'était pas à prendre un quelconque engagement. La société ABO Wind devrait être reçue à l'occasion d'un prochain conseil municipal. Derrière, l'éventuelle concrétisation d'un parc éolien sur la commune n'est pas

prochain mandat ne verra pas les éoliennes », fait remarquer Claude Ledey. À titre de comparaison, le projet éolien de La Chapelle-au-Mans a été lancé en 2010 : aujourd'hui, les mûts ne sont toujours pas érigés, malgré l'absence d'opposition réelle sur ce dossier.

Noémi Predan

NOTE Les municipalités de Rigvy-sur-Arroux, Curdin et La Motte-Saint-Jean ont également été approchées par la société ABO Wind.

## Détail phase d'études

6 volets sur 12 à 24 mois



### Etudes d'implantation du parc

La réglementation impose une distance de 500m minimum entre une éolienne et une habitation. L'implantation doit aussi se faire à l'écart des routes principales.



### Etudes paysagères

Le projet doit se faire dans le respect des éléments paysagers remarquables ou préservés. De nombreuses études sont réalisées et l'implantation est réfléchi en concertation avec les acteurs du territoire.



### Etudes environnementales de la flore et des habitats

Ces études permettent de faire l'inventaire des plantes et des arbres présents sur place. Elles permettent d'adapter le projet et de définir des mesures de protection si nécessaire.



### Etudes de vent

Le mât de mesures de vent est installé sur site pour une durée de 12 à 24 mois, équipé d'instruments permettant d'enregistrer la direction et la vitesse du vent, mais également l'activité de la faune.



### Etudes acoustiques

Des micros sont installés chez les riverains de la zone d'étude. Le niveau de bruit est enregistré pour évaluer les effets en cas d'implantation des éoliennes dans le respect de la réglementation en vigueur.



### Etudes de la faune

Les oiseaux et les chauves-souris sont particulièrement étudiés. L'implantation des éoliennes doit notamment se faire hors des couloirs de migration et des zones sensibles pour la reproduction.



### Etudes hydrogéologiques et pédologiques

La structure physique du site (relief, géologie, cours d'eau) doit être étudiée afin de concevoir un projet adapté au terrain (installation et accès).

# LE CENTRE-BOURG

Voilà de nombreuses années maintenant que le projet d'aménagement du centre bourg était dans les « tuyaux ». Il sera devenu le plus gros chantier mis en route par le précédent conseil municipal.

Plusieurs problématiques ont incité les élus à se pencher sur ce dossier important :

- La présence de carrefours sensibles
- La vitesse excessive des automobilistes
- L'absence d'aménagement piétonnier et paysager
- Le manque de valorisation du centre du village



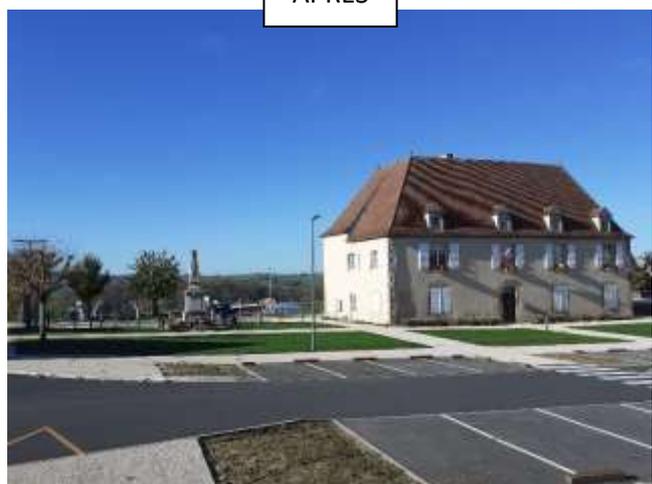
En effet, de nombreux commerces et services sont présents sans que leur accès soit sécurisant pour les administrés.

Aménager le centre bourg était donc, en plus d'en faire un lieu de vie et de partage, une nécessité pour la sécurité de tout un chacun, qu'il soit piéton ou automobiliste.



AVANT

APRÈS



Une fois ces enjeux identifiés, les techniciens ont pu réaliser les études de faisabilité ainsi que les diverses consultations afin de proposer un projet tout en tenant compte de la réglementation de la politique routière du département.

S'en est suivie une réunion d'information aux neuvysois pour présenter les aménagements et recueillir les différents avis permettant d'adapter le projet quand cela était possible, ce qui a permis notamment de conserver la bascule municipale (Cf article Mémoire et patrimoine).

Au moment où nous bouclons cet article, quelques aménagements paysagers restent à venir, avec notamment des pelouses à semer et la plantation des massifs qui fleuriront notre nouveau bourg.

Voici ci-dessous le tableau récapitulatif des dépenses et subventions dont nous avons pu bénéficier. L'ensemble des avenants étant en notre possession, le reste à charge de la commune s'élèvera ainsi à 135 788 €

Marchés		Subventions	
Maîtrise d'œuvre (Bureau Réalité)	15 980 €	DETR <sup>1</sup>	47 776 €
Colas	184 452 €	Conseil régional (dispositif ENVI <sup>2</sup> )	50 000 €
Relevé topographique (Adage)	2 275 €	Amende police départementale	6 150 €
Diagnostic réseau assainissement (ADTEC)	508 €	Conseil général (APT <sup>3</sup> )	9 000 €
Recherche amiante (Seral)	1 165 €	Communauté de commune CCEALS	3 000 €
Eclairage public (Sydesl)	47 334 €		
	<b>251 714 €</b>		<b>115 926 €</b>
<b>Reste à charge de la commune 135 788 €</b>			

<sup>1</sup> Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

<sup>2</sup> Espaces Nouveaux Villages innovants

<sup>3</sup> Appel à Projet des Territoires

A noter que l'ensemble des 15 reprises de branchement en eau potable a été entièrement pris en charge par le Syndicat des Eaux du Bord de Loire pour un montant total de 35 814,05 €.





L'aménagement du centre bourg a nécessité le déplacement des toilettes publiques.

Vous les trouverez dorénavant à l'arrière de la mairie.



Elles sont très régulièrement entretenues alors pour le bien de tous, merci de respecter ce lieu.

Accessibles à tout moment, en cas de besoin, n'hésitez pas...Notre nature vous en remerciera...

## PG CATM

Que dire de plus que les autres années...

La COVID a bloqué toutes nos activités. Espérons que 2021 puisse être plus réconfortante pour tout le monde. Nous déplorons le décès de notre trésorier, Jean LAHAIX, qui nous a quitté le 20 mai 2020 ce qui crée un grand vide dans la gestion de l'association.

Nous attendons avec impatience le feu vert de nos gouvernants pour un futur départ.

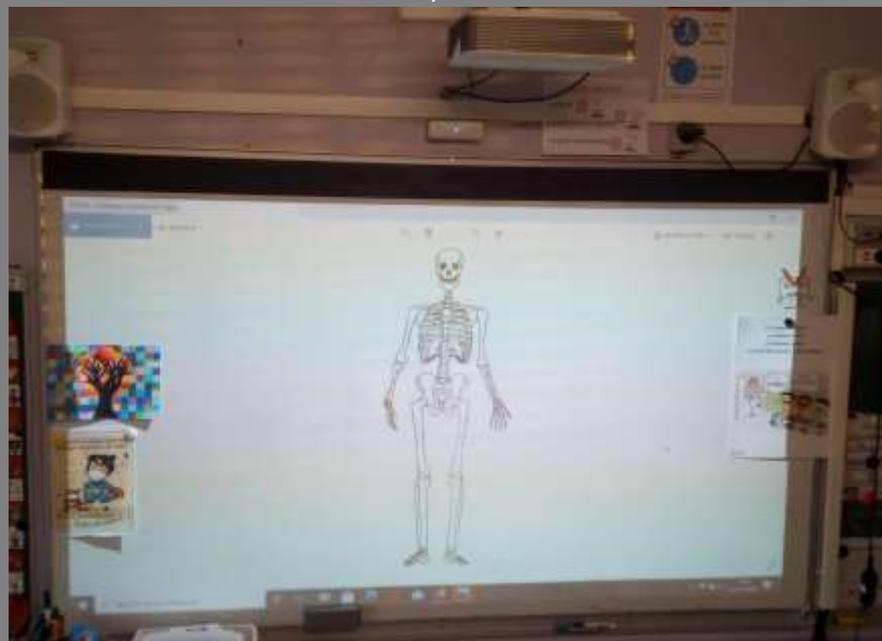


# L'ÉCOLE NUMÉRIQUE



En accord avec les enseignants, la municipalité a décidé en 2019 de se lancer dans l'aventure du numérique afin de faire de notre école un établissement à la pointe du progrès et de l'innovation.

Le dossier a été monté en collaboration avec les maîtres et l'appui de l'inspection de Montceau et des services de la direction académique de Mâcon.



Après étude de la configuration des locaux et identification des besoins, nous avons décidé d'équiper les deux classes élémentaires avec chacune un tableau blanc interactif, un vidéoprojecteur, des enceintes, un visualiseur et tout le câblage nécessaire au fonctionnement de l'ensemble. A cela nous avons ajouté 2 ordinateurs portables pour les maîtres et 4 tablettes pour les élèves ainsi qu'une imprimante laser réseau.

Pendant les vacances d'été, le matériel a été installé par Jean-Pierre Haynau et Christian Bonnerot avec l'aide des employés municipaux Noël et Didier et l'appui technique précieux de Nicolas Rey.

Le travail nous a pris un temps plus que conséquent mais le résultat est à la hauteur de nos espérances.

L'école Nicolas Rolin fait maintenant partie des écoles très bien équipées et aptes à former des élèves parfaitement armés pour la maîtrise des nouvelles technologies.

L'opération a nécessité un investissement de près de 7000€ subventionné à hauteur de 3300€ par le ministère de l'éducation nationale. La dépense pour la commune se monte ainsi à environ 3700€.

L'utilité de cet équipement haut de gamme s'est malheureusement très vite affirmée avec la crise sanitaire mais elle se confirme tous les jours en classe avec le confort de travail apporté à nos enfants.

Afin de continuer dans cette voie et pour donner toutes les chances à nos enfants, nos efforts se portent maintenant vers la maternelle. Cette classe s'est vue dotée cette année d'un vidéoprojecteur, d'un ordinateur portable performant en remplacement de l'ancien qui, vu son ancienneté, avait montré ses limites. Un routeur sera acquis pour cette même classe afin de permettre l'utilisation des tablettes et du wifi. Ainsi dès leur plus jeune âge, nos enfants seront prêts à utiliser les techniques modernes qui leur seront plus tard indispensables.





### **Le Musée est ouvert**

Du lundi au vendredi  
De 10h à 12h et de 13h à 17h30 :  
Du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai  
Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 octobre  
et  
Tous les jours sauf le mercredi  
De 10h à 12h et de 13h à 17h30 :  
Du 1<sup>er</sup> juin au 31 août

L'année 2020 se termine et malgré la conjoncture, le musée a tout de même ouvert au public et a poursuivi au mieux ses activités.

Début mars, le musée a participé à un rassemblement bien connu des collectionneurs et amateurs d'automobiles anciennes, « Rétromobile » à Paris.

En effet, notre musée a fait partie des 4 structures invitées à présenter des tracteurs sur le salon. Tracteurs qui devaient être d'une marque toujours en activité et qui avait construit des automobiles et aussi des tracteurs comme Renault, Ford ou encore Citroën et Lamborghini. Ce qui nous a valu, entre autres, de voir nos engins au 13h de TF1 ainsi que dans Turbo sur M6 ou sur C8 dans direct auto.

Plusieurs réservations de visite de groupes ont été réalisées sur le salon mais malheureusement elles se sont annulées les unes après les autres en raison de la pandémie. La plupart de ces groupes ont tout de même assuré vouloir reporter leurs visites à des jours meilleurs.

Le musée a donc ouvert le 6 juin avec la mise en place d'un circuit de visite, le respect des gestes barrières et des aménagements qui ont garanti la protection des visiteurs comme des personnels.

Même si le premier mois d'ouverture les visiteurs ont été timides, les suivants nous avons égalé l'an passé voir même dépassé pour certains mois.

Les traditionnelles journées européennes du patrimoine, qui souvent clôturent l'année touristique, ne se sont elles aussi pas déroulées comme à l'habitude, puisqu'il n'y a pas eu d'animations cette année. Mais les visiteurs étaient au rendez-vous puisque plus d'une centaine de personnes ont visité le musée durant le week-end. Nous en profitons pour remercier Lucie notre stagiaire en BTS tourisme qui a contribué à la réussite de ces journées ainsi que France 3 Bourgogne pour leur reportage.

La période a été également difficile pour l'association « le chaudron » puisque toutes les manifestations auxquelles elle participe ont été annulées. Mais les bénévoles gardent le moral et continuent de restaurer de belles mécaniques à l'atelier qui seront prochainement exposées au musée pour le plus grand plaisir des visiteurs.



# LE SITE INTERNET LE NEUVYSSOIS

Changement de look pour le site internet [www.neuvy-grandchamp.com](http://www.neuvy-grandchamp.com) et nouvelles fonctionnalités.

En cliquant sur l'icône suivant  huit rubriques sont ainsi proposées :



Sur la première page, cet icône violet  permet aux associations d'envoyer les affiches de leurs évènements ayant lieu sur la commune. Elles seront diffusées sur le site internet en première page à gauche dans un panneau déroulant. A droite, on retrouve les informations générales.



BON SURF ! SUR LE WEB



L'association « Le Domaine des Lionnes » située à la montagne de Chizeuil, a été créée en janvier 2020. La présidente est Solène Simon.

Notre vocation est d'accueillir un public diversifié afin de partager notre passion des animaux et de la nature, et de le sensibiliser à la nécessité de protéger les biotopes et de développer notre autonomie (alimentaire entre autres). Avec les enfants, nous faisons divers ateliers : journée ou après-midi à la ferme, balade avec les poneys, bricolage, jardinage...

Avec les adultes, nous avons mis en place des séances « Du Temps Pour Soi » où chacune et chacun peut s'aider des animaux et de la nature pour se reposer, développer ses capacités, lâcher prise, toujours dans la bienveillance et le respect de tous.

Notre volonté pour l'année 2021 est de développer nos activités :

\* Lancement du programme pédagogique pour les enfants de 6 à 14 ans "Les Ambassadeurs Nature", une année d'ateliers regroupant les soins aux animaux de la ferme, le jardinage, le bricolage, l'apprentissage des biotopes et la sensibilisation à la protection de ceux-ci, le travail de groupe, la confiance en soi et en l'autre, le lâcher prise...

\* Développer nos séances et ateliers avec les IME, foyers, EHPAD, maisons de retraite, établissements scolaires...

\* Dans le même temps, je suis en reconversion professionnelle pour devenir intervenante en médiation par l'animal, je proposerai des séances de médiation animale pour les personnes en situation d'isolement social ou en situation d'handicap au sein de l'association.

N'hésitez pas à suivre les nouvelles sur la page Facebook Association le Domaine des Lionnes, ou à nous contacter au 06.78.97.66.24 ou par mail [domainedeslionnes@gmail.com](mailto:domainedeslionnes@gmail.com)

Au plaisir de partager avec vous des moments simples et conviviaux



# LE RESTAURANT SCOLAIRE



## CHANGEMENT AU NIVEAU DU BUREAU

Céline Sotty, secrétaire, quitte le bureau car elle n'a plus d'enfant scolarisé à l'école de Neuvy. Après plusieurs années, Céline passe le relais à Priscilla Gaillard, la seule à proposer sa candidature faute d'autres volontaires.

Caroline Fenayon rejoint les membres actifs du restaurant scolaire.

## BILAN FINANCIER

Résultat négatif (-1930,15 € pour l'année 2019/2020) dû à la Covid : moins de tickets vendus, moins d'animations mais des subventions de l'état à hauteur de 4500€ ont été attribuées.

Nous tenons à remercier la municipalité pour sa subvention qui s'élève à un montant de 1 500 €. A l'heure actuelle, il serait compliqué de devoir se passer de cette aide précieuse.

Le prix du ticket reste inchangé à 3.40 € pour le moment.

## MANIFESTATIONS

Très faible participation des familles à la dernière soirée théâtre de janvier mais la tartiflette a connu un gros succès.

Pour les manifestations de cette année, nous reconduirons certainement des ventes à emporter.

## NOUVEAU

Les tickets papier sont désormais remplacés par des tickets virtuels, ce qui facilite le travail de gestion.

Les menus sont toujours envoyés par mail et sont consultables sur le lien suivant à tout moment :

<https://sites.google.com/view/menucantineneuvy/accueil>



Caroline Fenayon  
Membre actif



Priscilla Gaillard  
Secrétaire

# FORME AMBIANCE - NEUVY GRANDCHAMP

**COTISATION ANNUELLE :**  
\* de 12 à 15 ans : 40€  
\* Adultes : 64€

Malgré l'épidémie de Covid-19,  
les cours ont pu reprendre  
en respectant le protocole sanitaire et  
le nombre de personnes  
est limité à 30 personnes par cours.



**LUNDI:** de 14h30 à 15h30

\* 1/2h d'aérobic ou step ou trampo'fit

\* 1/2h de renforcement musculaire

**MERCREDI:** de 18h00 à 20h00

\* 1h de zumba (18h00 - 19h00)

\* 1/2h de trampo'fit (19h00 - 19h30)

\* 1/2h de step (19h30 - 20h00)



**JEUDI:**

de 18h00 à 19h00 : renforcement musculaire

de 19h00 à 20h00 : zumba



Pour tout renseignement :

[sand.neuvy@gmail.com](mailto:sand.neuvy@gmail.com)

Tél. : 06.09.59.09.75

Dans le bulletin 2019 nous vous avons présenté deux entreprises de Neuvy à savoir le garage Provost et l'entreprise de maçonnerie Frety. Nous poursuivons cette année toujours en fonction de l'ancienneté par deux autres fleurons du tissu économique de notre commune.



Etienne JOURNET (né en 1905), grand-père des gérants actuels, a créé avec son frère Jean-Marie la société « JOURNET Frères » spécialisée dans la charpente couverture. Ils possédaient aussi une scierie située au lieu-dit Le Brouillat dans laquelle ils fabriquaient leur bois de charpente et transformaient également le bois pour les particuliers.

Le fils d'Etienne, Paul, ne travaille pas à l'entreprise et part en tant qu'ouvrier agricole dans une ferme pendant 2 ans. A 16 ans il entre chez Robert FRETU comme maçon et il y reste 11 ans avant d'être embauché aux Forges de Gueugnon (APERAM). En parallèle, il prend une demi-patente en maçonnerie et commence à

faire des chantiers qui deviennent de plus en plus importants d'où sa décision de quitter son emploi pour créer en 1965 sa propre entreprise. Son père et son oncle décident alors de l'accompagner au début de son activité et lui prêtent l'atelier. Par la suite, Paul embauche des ouvriers et forme plusieurs apprentis jusqu'à atteindre un effectif de 11 personnes dans les années 80. Il participe à la construction de maisons neuves et de locaux industriels.

En 1996, l'heure de la retraite est arrivée et Paul transmet alors à ses trois fils, Jean-Guy, Claude et Dominique, la gestion de l'entreprise qui prend le nom de « SARL JOURNET Frères ». Les nouveaux gérants formés depuis l'âge de 14 ans par leur père, gardent les 3 ouvriers qui ont aussi été apprentis au sein de l'entreprise de Paul. Depuis, 2 nouveaux ouvriers, dont un apprenti formé au sein de l'entreprise, sont venus rejoindre l'équipe ce qui porte aujourd'hui l'effectif à 8 personnes. Les locaux sont toujours situés au lieu-dit Le Brouillat.

La SARL JOURNET Frères continue toujours l'activité maçonnerie avec une prédominance pour les travaux de rénovation et les travaux d'agrandissement. Les constructions neuves restent occasionnelles. Mais ces dernières années, la couverture charpente représente une grande partie de l'activité.

La pénibilité reste un domaine dans lequel les gérants sont très vigilants. C'est pourquoi des investissements ont été faits afin de réduire la manutention de matériaux (grue, télescopique, ...).



L'entreprise commence à vieillir avec 55 ans d'existence. Le premier départ à la retraite d'un ouvrier après quarante-quatre ans de présence au sein de l'entreprise aura lieu cette fin d'année 2020. Suivrons d'autres départs en retraite les années suivantes ce qui amènera l'entreprise à revoir l'organisation du travail et peut-être l'embauche de nouveaux collaborateurs.



En 1957, Lucien JOURNET, ajusteur aux Forges de GUEUGNON, crée l'entreprise JOURNET à NEUVY-GRANDCHAMP, au Brouillat

Les premiers travaux chez les particuliers et dans les fermes avoisinantes, concernent les installations d'eau. Les tranchées entre les puits et les bâtiments sont alors réalisées à la pelle et à la pioche !

Suivront dès le début des années 60, les premiers chantiers de « chauffage central », puis les salles de bain, et enfin les installations électriques.



En 1960, l'entreprise quitte le Brouillat pour rejoindre le bourg. Un magasin d'électroménager, tenu par Agnès JOURNET, épouse de Lucien JOURNET, étoffera l'entreprise jusque dans les années 80.

En 1972 et 1974, Luck puis Philippe intègrent à leur tour l'entreprise, qui comptera jusqu'à 15 salariés.

En 1983, l'entreprise artisanale JOURNET Lucien est transformée en SARL JOURNET ENERGIES NOUVELLES. Ses activités se diversifient avec le début de l'énergie solaire et des pompes à chaleur, et se tournent également vers l'industrie (APERAM Gueugnon, puis FPT Bourbon-Lancy).





Après plus de 40 ans au bourg, la société déménage en **mars 2004**, dans de nouveaux locaux à la zone artisanale des Bruyères. Cette nouvelle implantation moderne, permet à l'entreprise d'accéder à de nouveaux clients (ALGECO, BOUYGUES...).



Le **30 octobre 2020**, Luck et Philippe prennent leur retraite et passent la main à deux de leurs salariés, Angélique REY et Romuald GOMEZ, désormais responsables du développement de la nouvelle SAS JOURNET ENERGIES NOUVELLES.

Tout au long de son existence, l'entreprise a formé de très nombreux apprentis, dont une dizaine ont à leur tour créé leur propre société. Près d'une centaine de salariés, apprentis et stagiaires, a fait vivre et prospérer l'entreprise tout au long de ces 63 ans d'existence.

L'entreprise, très attachée à son village, a également soutenu activement la vie associative locale.

Par ailleurs, Monsieur Lucien JOURNET, père fondateur de l'entreprise, a revêtu l'écharpe tricolore de 1971 à 2001, car élu Maire de la commune de NEUVY-GRANDCHAMP pendant 5 mandats consécutifs.



Cette année, 74 élèves ont fait leur rentrée dans notre école. Suite à un déménagement, l'effectif est désormais de 73 écoliers.

L'équipe enseignante est stable :

- Julie Besson accueille les élèves de PS, MS et GS. Ils sont 20 cette année. Elle est secondée par son ATSEM Christelle Tissier ;
- Sandrine Franc se charge des CP, CE1 et CE2. Ils sont à ce jour 27, suite au déménagement d'une élève ;
- Suite à son congé parental, Alexandre Almeida a repris ses fonctions de directeur à la rentrée. Il a sous sa responsabilité les 26 CM1-CM2.

Cette rentrée est particulière compte tenu du contexte sanitaire.

Si tous les enfants ont pu reprendre le chemin de l'école en septembre, certaines mesures contraignantes ont conduit à des modifications dans le fonctionnement de l'école et ses classes :

- Le brassage entre les classes reste à ce jour à éviter ;
- Les lavages de mains avant et après chaque temps en classe sont devenus habituels ;
- Lors des récréations, la mise à disposition des jeux doit se faire en respectant un temps de « repos » obligatoire entre deux utilisations ;
- En classe, à partir du CP, les travaux en groupes sont moins fréquents...



À la reprise de novembre, l'obligation du port du masque a été étendue en milieu scolaire et concerne désormais tous les élèves à partir du CP. Ce changement a été bien accueilli par les élèves et même s'ils manifestent parfois leur agacement, ils se plient facilement à cette nouvelle obligation.

Les parents sont régulièrement informés des mises à jour du protocole transmis par l'ARS.

Le numérique, très présent lors du confinement du printemps dernier, se révèle toujours très utile puisqu'il permet d'informer rapidement les familles.

À l'école, chaque classe bénéficie désormais d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur portable dédié. Chaque bâtiment s'est vu doté d'un routeur wifi, facilitant ainsi l'utilisation des tablettes.

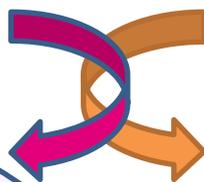


**Actions de territoire en 2020 / 2021 :**

**- Octobre Rose en Charolais Brionnais / Campagne de sensibilisation au dépistage des cancers :**

*Cancer du sein, du col de l'utérus et colorectal avec participation à des manifestations grands publics et organisation de conférences*

**- Groupes de parole à destination des femmes en fin de traitement d'un cancer féminin**



Depuis 1997, l'association intervient auprès de toute personne ayant des problèmes de santé, que ce soit par la maladie, le grand âge, le handicap et pour laquelle il faut organiser et coordonner une prise en charge globale pour qu'elle reste à son domicile.

En Janvier 2021, l'association rejoint le réseau PTA 71, plateforme départementale regroupant tous les réseaux du département.

**L'équipe locale reste la même, ancrée dans son territoire.**

**Pour les patients :**

- Evaluation globale,
- Continuité des soins,
- Maintien à domicile optimisé,
- Soutien aux aidants.

**Pour les professionnels :**

- Soutien par des équipes de proximité pour la gestion des parcours complexes,
- Relations ville-hôpital facilitée,
- Formations,
- Centre Relais IREPS BFC.

**Association du Réseau de Santé du Pays Charolais Brionnais**

Boulevard des Charmes - 71600 Paray-le-Monial / Tél. 03 85 24 32 64 / Fax : 03 85 24 30 20 / [www.reseau-du-pays-charolais.com](http://www.reseau-du-pays-charolais.com)

**Notre équipe vous accueille du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00**

## LES CONSCRITS



Cette année, les conscrits n'ont pu mener à bien tous leurs projets en raison de la crise sanitaire.

Leur bal du 8 février avait pourtant connu un vif succès.

Les circonstances n'ont pas permis aux jeunes de "courir la poule". Aussi, deux bals ont été déprogrammés et le traditionnel banquet n'a pas eu lieu.

Mais il en faut plus pour décourager les jeunes ! Ils envisagent de s'associer avec les conscrits de l'année prochaine afin de profiter des réjouissances de leur âge.

# MÉMOIRE ET PATRIMOINE

Manifestations annulées, projets repoussés... telle fut la réalité au sein de notre association au cours de l'année écoulée.

En partenariat avec la Communauté de Communes, une exposition « Anne Frank » devait être présentée pour le 8 mai, repoussée en 2021, nous devrions pouvoir l'accueillir du 30 avril au 9 mai. Elle sera ensuite présentée à Bourbon-Lancy, Gueugnon, Issy-l'Évêque, Toulon sur Arroux et, bien sûr, ouverte aux scolaires. La Communauté de Communes finance cette exposition, nous la remercions, l'Association n'aurait pu supporter cette charge financière. Sylvie Tissier, fille de notre secrétaire et employée au musée Anne Frank d'Amsterdam, est à l'initiative du projet. Elle réalisera une formation de deux jours auprès de personnes sensibilisées par le thème et disponibles pour devenir guide des visites. Formation gratuite, n'hésitez pas à participer en vous manifestant auprès des responsables de l'Association.

La 32<sup>ème</sup> brocante prévue le 13 septembre n'a pu se tenir.

Malgré ces entraves dues à la crise sanitaire, nous avons réussi à faire avancer certains projets. Le livre sur le patois se peaufine et nous devrions être à même de vous le proposer en septembre 2021. Un petit groupe se réunit régulièrement en dehors des périodes de confinement et à petits pas, avance.

La bascule installée en 1895 et en activité jusqu'en 1989 a failli disparaître. Toute une histoire s'est figée autour de ce poids public devenu indispensable à une population essentiellement agricole de la fin XIX<sup>ème</sup> et début XX<sup>ème</sup> siècle.

Un extrait de compte rendu du conseil municipal du 3 juin 1894 en atteste:

« Cette bascule réclamée depuis si longtemps par la population agricole va favoriser les foires de la commune et rendre plus facile les transactions commerciales ».

Le Maire à l'origine de ce projet, Monsieur Auguste Daviot, communique à ses conseillers municipaux le 7 avril 1894 qu'un marché de gré à gré est passé avec le constructeur Falcot de Lyon Vaise. Il demande à trois des Conseillers Municipaux : Mrs Chandieux, Lemerrier et Chapuis d'organiser une souscription. La bascule coûtera 2000F, nous ne savons pas ce qu'a rapporté la souscription, un emprunt a aussi été réalisé.



Narcisse Pierre, dans son livre « Recueil des souvenirs » écrit: « Les sept foires annuelles, dont une très importante, celle du 1<sup>er</sup> mars, attirait les engraisseurs brionnais pour l'achat de bovins maigres ».

Un énorme commerce de porcs était aussi réalisé, quelle famille ne tuait pas son cochon?

La bascule a donc été un outil indispensable au développement et au dynamisme commercial et social de la commune. Le marché se finissait presque toujours autour d'un verre au café.

Ce petit bâtiment ne devait pas sombrer dans l'oubli ni disparaître, la municipalité a su rester à notre écoute et nous avons pu, ainsi, entreprendre sa restauration. Il reste des panneaux explicatifs à installer ainsi qu'une ferronnerie autour du plateau afin de le délimiter. Certains membres de l'Association se sont mis à l'œuvre aidés par des personnes non adhérentes à Mémoire et Patrimoine, nous les remercions très vivement.

Deux entreprises de la commune nous ont soutenus financièrement pour cette réalisation. L'entreprise Radenne a offert le verre du plateau et la scierie Bouiller les planches.

Tous nos plus vifs remerciements leur sont adressés. Les frais de restauration ont été pris en charge par notre Association et par le Foyer Rural.



Le vitrail du poilu, mis en lumière lors de nos manifestations du 11 novembre 2018, avait été détérioré dans les années 1950 (haut du vitrail remplacé par du verre blanc). A l'initiative d'Hélène de Villette, ce vitrail sera restauré.

Un partenariat s'engagera avec la Fondation du Patrimoine et une souscription sera lancée.

Nous connaissons le processus puisque le bâtiment Chandieux a été conservé grâce à une aide financière de la Fondation du Patrimoine.

Au printemps, une conférence sur Michel Ramus devrait être proposée par Monsieur Lahaye si les mesures sanitaires le permettent.

Michel Ramus était maître des forges de Beauchamp de 1802 à 1827.

Né à Lyon en 1758, homme d'affaire et engagé en politique.

Il a laissé bien des traces sur la commune, l'école de filles a porté son nom jusqu'en 1994, décédé en 1802 à Beauchamp, il est inhumé au cimetière de Neuvy...

Nous en saurons davantage sur ce grand homme lors de la conférence.

L'association est ouverte à tous, vous pouvez adhérer en contactant les membres du bureau.

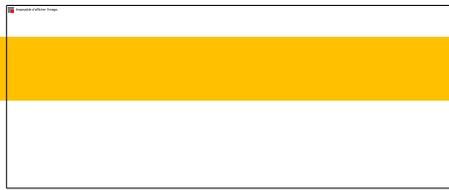
Secrétaire: Marie-Claire Tissier

Trésorière: Marie-Thérèse Sennepin

Présidente: Michèle Fonteniaud

Un jour de cavalcade.

Le poids du bœuf sur la bascule était estimé par les joueurs puis pesé en fin de journée



Le modèle club est une association forte de 11 adhérents (10 adultes dont une dame !) de la commune de Neuvy-Grandchamp dont la création remonte à 1982.

Les membres se réunissent un samedi sur deux dans un local adapté et confortable mis à disposition par la municipalité au cœur du village.



Ces réunions sont l'occasion de former les plus jeunes à cette formidable discipline et d'échanger entre nous conseils et expérience.

L'association participe aux manifestations Neuvysoises dont le Téléthon (avec la réalisation d'un lot pour la tombola), organise une rencontre le dernier dimanche de juillet sur l'étang de la « Défriche » à Toulon sur Arroux.

Les membres se déplacent traditionnellement tous les ans aux différents rassemblements régionaux de Bourbon Lancy, Cormatin, Montceau les Mines, Givry, Besains (Jura), Bly (Ain) et Vernois les Vesvres (en Côte d'Or).





Confinement, masque, gel hydroalcoolique, distanciation mais également annulation de nos fêtes patronales qui égalaient tant nos étés...

Voilà le contexte dans lequel l'Animation Jeunesse Neuvissoise a décidé de relever un défi : apporter un peu de joie aux neuvissois et faire travailler nos fidèles partenaires qui auront souffert de la suppression de tous ces événements associatifs.

Tout est donc lancé quelques semaines seulement avant la traditionnelle date du 14 août, une fois les décisions ministérielles un peu plus claires. Nous nous sommes donc dirigés vers des plats à emporter en conservant notre traditionnel menu « Jambon à la broche ».

Il était important pour nous d'organiser un petit moment festif malgré la situation sanitaire mais aussi conserver la date des Jeux Intervillages qui, nous l'espérons, pourront se tenir dans des conditions meilleures en 2021.

Réservation du matériel, rassemblement de nos fidèles cuistos, passer les commandes et enfin lancer les réservations, tout est en place en 2 semaines.

La mobilisation de l'ensemble des bénévoles nous a permis de servir quelque 300 repas à emporter tout en respectant l'ensemble des précautions relatives à la COVID 19.



Masque tout au long de la préparation des repas et du service, gel hydroalcoolique à disposition, file à sens unique avec distanciation matérialisée au sol étaient la contrepartie à l'organisation de cet événement.

Nous remercions ainsi l'ensemble de nos bénévoles et nos partenaires pour leur mobilisation ainsi que la municipalité pour l'aide et la confiance qu'elle nous a apportées, mais également les neuvissois pour leur forte mobilisation et leur soutien.

Nous avons hâte de vous retrouver en 2021 dans des conditions que nous espérons normales et d'ici là, prenez soin de vous et de vos proches.

Tous les membres de l'AJN vous souhaitent une belle fin d'année 2020.





**Prochainement**  
(Pas de séance avant mars prochain  
si la crise sanitaire disparaît.)

Triste année pour le Foyer Rural !

La saison avait pourtant bien démarré, avec un nombre d'adhérents qui s'élevait à 31 (10 au théâtre et 21 pour le Patchwork et Dentelles) avec plein de projets.

La troupe de théâtre s'était remise en route avec sa nouvelle pièce « Bon séjour en Ukraine ». Après plusieurs représentations, la tournée a dû être interrompue dès le mois de mars, juste avant les représentations de Neuvy, en raison de la progression fulgurante du virus.

Les sections Patchwork et Dentelles avaient également repris leurs activités dans la joie et la bonne humeur habituelle. Mais suite à des cas de Covid au sein des participantes, nous avons également décidé de suspendre tout rassemblement.

Le spectacle de théâtre prévu à Bourbon Lancy le 24 octobre, dans le cadre de la Communauté de Communes entre Loire et Somme, avec la compagnie KA « Italie-Brésil 3-2 » a également été annulé.

Annulées également toutes les autres manifestations (assemblée général, festival de théâtre amateur de Mâcon, Anniversaire des 60 ans des FRGS à Toulon sur Arroux, etc.).

Depuis, c'est le statu quo, le conseil d'administration attend de voir l'évolution de la situation sanitaire pour prendre les décisions.

Le Foyer Rural a néanmoins participé à la vie locale, notamment en participant à la sauvegarde et à la restauration de la bascule publique à la hauteur de 1 000€.

En attendant des jours meilleurs pour tout le monde, le foyer souhaite beaucoup de courage, de patience et de sagesse afin de pouvoir retrouver une vie normale.



Pour rappel, l'association « L'École en Fête » a pour but de récolter des fonds destinés à financer les projets de l'équipe enseignante et les sorties de nos enfants au cours de l'année scolaire.

L'année 2020 n'aura pas permis à l'association de proposer aux enfants les manifestations attendues de tous : la chasse aux œufs et la traditionnelle kermesse qui clôture la fin de l'année scolaire.

Fin 2019, nous avons tout de même organisé deux événements :



- Halloween, qui permet de rassembler au cœur du village sorcières et monstres en tout genre !!! Trois terrifiants cortèges ont déambulé dans les rues de Neuvy pour semer la terreur aux portes des maisons et récolter des friandises. Au terme de cet après-midi, un goûter offert par l'association a permis de régaler les petits monstres affamés et de partager le fruit de leur butin. Nous tenons à remercier chaleureusement les habitants de la commune qui se prêtent volontiers à cet exercice et qui régaler les petits gourmands...



- La distribution de sapins et le marché de Noël. En raison de contraintes logistiques et du manque de bénévoles, nous n'avons pas pu organiser cet évènement au cœur du village cette année c'est pourquoi, nous avons fait le choix de le faire dans la cour de l'école maternelle sous le préau. Solution qui s'est avérée finalement plus que concluante...Un mini marché de Noël a pris vie dans un espace très chaleureux. Les exposants ont répondu présents pour proposer à la vente leurs produits locaux et les enfants ont aimé vendre leurs créations réalisées lors d'un après-midi loisirs créatifs.



En plus de notre traditionnelle vente de vin chaud, nous nous sommes associés à l'association de la cantine de l'école qui est venue nous prêter main forte et proposer à la vente de la soupe, des brochettes de charcuterie et des croques monsieur appréciés de tous.

Nous remercions les habitants de la commune venus une nouvelle fois en nombre et les commerçants. Au regret de ne pouvoir revivre ce sympathique moment cette année...



Ne pouvant apporter notre contribution financière à la sortie de fin d'année des élèves, l'association a souhaité offrir à chaque enfant un jeu de plein air pour cet été : un ballon sauteur pour les maternelles, un cerf-volant pour les CP-CE1-CE2 et des raquettes de plage pour les CM1-CM2. La remise s'est faite le dernier jour de classe autour d'un goûter dans la cours de récréation. Un moment de joie pour les enfants qui n'a pas pu être partagé avec les familles compte tenu des mesures sanitaires.

L'association tient à remercier tous les parents d'élèves ayant participé aux manifestations. Un grand merci également, aux bénévoles, aux commerçants, aux artisans, à la municipalité et autres associations pour leur contribution.



Adresse de contact : [eef.nicolas.rolin@gmail.com](mailto:eef.nicolas.rolin@gmail.com)

**Nous rappelons que tous les parents sont membres de droit de l'association L'Ecole en Fête**

## LE CLOCHER

Comme toutes les associations dans cette année 2020, les manifestations sont annulées, nous avons pu organiser in extrémis notre pot au feu du 26 janvier qui a connu un très vif succès présidé par Monseigneur Benoit Rivière évêque d'Autun, nous lui avons même appris à jouer au loto. Mais



pas de téléthon, ni de pelle de charbon et notre repas 2021 sera sans doute annulé. Il nous reste le bulletin paroissial où nous essayons de donner quelques nouvelles à nos abonnés qui sont de moins en moins nombreux ; pendant cette pandémie, cela pose beaucoup de problèmes au niveau des messes et aussi des obsèques ; nous avons eu 4 obsèques pendant le confinement et pas plus de 15 personnes c'est bien triste, il faut faire avec.



Jean-Pierre et Anne-Marie Haynau ayant changé le mode de chauffage de leur maison de Bel air, nous ont vendu à un prix défiant toute concurrence 750 litres de fuel , qui vont nous permettre de garder nos paroissiens au chaud, merci à eux et aussi à l'Entreprise Journet énergies nouvelles de nous avoir fourni la cuve et la pompe pour le transvasement.

Au niveau des responsables, aucun changement pour cette année et nous continuerons dans la mesure du possible à entretenir notre église. Notre gardienne Jeannette Carnat, après 25 années, a passé les clés de l'entrée à Marylène Journet ; merci beaucoup Jeannette et bienvenue à Marylène. Nous avons eu une opportunité pour refaire le plein de notre cuve de chauffage de l'église ;

## LE CLUB DU 3ème ÂGE

Après plus de 40 années d'existence, la dissolution de l'association "Le Club du 3ème âge" a été décidée par ses membres le 1er octobre dernier.

En effet, la baisse du nombre des participants, dont la moyenne d'âge dépasse les 80 ans, rendait la gestion compliquée. De plus, la pandémie n'a fait qu'aggraver les difficultés rencontrées.

Par l'intermédiaire de ce bulletin, la municipalité tient à remercier très sincèrement tous les membres de l'association pour leur investissement et leur dévouement dans le tissu associatif neuvyssois durant toutes ces années.

# ASSOCIATION DES CONJOINTS F A V E C 71

(Face au Veuvage Ensemble Continuons)  
Secteur Gueugnon/Bourbon-Lancy...

Celle-ci présente dans votre secteur permet de réunir les personnes veuves, veufs, seules, afin de les sortir de la solitude, les écouter, les rencontrer...

Au cours de l'année des différentes journées d'amitié dans la région sont programmées : visites d'artisans, restaurants, piques niques, jeux de cartes, marches, sortie en bus, spectacles... et avec le département un voyage de 6 jours en septembre.

D'octobre à avril de l'initiation à l'informatique + danse en ligne.



Pour 2020, hélas nos activités n'ont pas pu toutes se réaliser.

Ont pu avoir lieu :

- fin janvier : Assemblée statutaire à Gueugnon

- début septembre : sortie en bus ⇒ Fête Militaire à Porcieu

- fin septembre : journée jeux (cartes + pétanque..) + Restaurant à Gibles

- en octobre : Déjeuner au Moulin du Lac à Trivy

Reprise de la danse et informatique...

Au printemps une bénévole de l'association a confectionné un masque à tous nos adhérents.

Nous la remercions chaleureusement.

Venez nous retrouver et faire de nouvelles connaissances...

Nous espérons de nouvelles rencontres en 2021 et un voyage suivant la suite de ce virus...

Une adhésion est demandée une fois par an (25€).

Pour tout renseignement :

Mme COPIER Jocelyne – 19 Route de Montmelard – 71800 GIBLES

Tel : 03 85 84 52 05 / 06 75 64 04 09

Mail : [asso-conjoints@laposte.net](mailto:asso-conjoints@laposte.net)

Notre association vous souhaite une Bonne Année 2021.

## ***Carnet rose :***

22 décembre 2019	Mila THOMAS
1 <sup>er</sup> février 2020	Marcel LAZZARINI
12 avril 2020	Lyana LEFORT
15 avril 2020	Jade FORAT
21 avril 2020	Malone BONIGEN
10 août 2020	Emile CARNAT

## ***Carnet blanc :***

18 avril 2020	Djéza BLI et Thierry NERON
12 septembre 2020	Audrey CHARRIER et Louis LAZZARINI

## ***Carnet noir :***

31 octobre 2019	Anne Marie DELORME née PREAUT
10 décembre 2019	Georges CETRE
23 février 2020	Eugène JOBERT
24 mars 2020	Marie LANDRIOT
24 avril 2020	Thérèse ROCHETTE née LAUVERNIER
17 mai 2020	Marguerite DEVILLARD née GIROUX
20 mai 2020	Jean LAHAIX
27 juillet 2020	Solange BONNOT née LUCENET
16 septembre 2020	Hélène PUZENAT née BOURACHOT
29 octobre 2020	Pierre LEONARD
17 novembre 2020	Hubert GIROUX



NEUVY-GRANDCHAMP — Route de Digoin

